La Banque Extérieure d’Algérie obtient son agrément pour s’implanter en France.

05/03/2025 à 11h52



La Banque Extérieure d’Algérie (BEA) vient de franchir une étape décisive dans son projet d’implantation en France. La Banque centrale européenne a validé son agrément, autorisant ainsi la BEA à opérer officiellement sur le sol français.

L’annonce a été faite par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, en réponse à une question écrite du député Abdelouahab Yagoubi, représentant les Algériens de France. Dans un message publié sur Facebook, ce dernier a précisé que l’ouverture de la BEA en France s’inscrit dans une démarche visant à renforcer l’offre bancaire pour les ressortissants algériens établis à l’étranger.

Des services bancaires pensés pour la diaspora

Avec cette implantation, la BEA entend faciliter les opérations financières des Algériens résidant en France. Parmi les services proposés, les clients pourront ouvrir des comptes en devises et en dinars algériens, effectuer des transferts d’argent vers l’Algérie, bénéficier de financements pour des projets et des investissements, percevoir leurs pensions de

retraite via le réseau bancaire algérien, accéder à des prêts immobiliers – qu'ils soient classiques ou islamiques – et même régler depuis la France les mensualités de crédits contractés en Algérie.

Une implantation stratégique avec 5 agences prévues

L'agrément accordé par la Banque centrale européenne marque le début d'un déploiement progressif de la BEA en France. Pas moins de 5 agences seront ouvertes dans un premier temps, avec l'objectif de couvrir les principales zones où la diaspora algérienne est fortement implantée.

Ce projet s'inscrit dans un cadre plus large de modernisation du secteur bancaire algérien. En effet, ces dernières années, des efforts significatifs ont été engagés pour numériser les services financiers et améliorer l'inclusion bancaire des Algériens vivant à l'étranger.

www.beurfm.net